

# Profil canadien du Protocole d'alerte commun (PC-PAC)

## Lexique des emplacements

<b>Titre :</b>	Lexique des emplacements du PC-PAC
<b>Description :</b>	Indique la terminologie précise des emplacements à utiliser pour désigner la région visée par le message d'alerte, lors de l'envoi d'une alerte conforme aux exigences de la norme du Profil canadien du Protocole d'alerte commun (PC-PAC)
<b>Date :</b>	Le 6 mai 2009
<b>Version :</b>	Beta 0.3
<b>Version précédente :</b>	Ébauche publique n° 2 (8 mai 2008, Industrie Canada)
<b>Documents du PC-PAC :</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Introduction au PC-PAC et ensemble de règles</li><li>2. Lexique des événements du PC-PAC</li><li>3. Lexique des emplacements du PC-PAC</li></ol>

### I. Objet du document

Le présent document énonce la terminologie précise des emplacements des alertes à employer pour satisfaire aux exigences stipulées dans le *profil canadien du Protocole d'alerte commun (PC-PAC)*.

Le contrôle des versions se fait indépendamment du document Introduction au PC-PAC et ensemble de règles, parce que ce document relève directement du domaine des alertes publiques et non pas des particularités du formatage et de la structure XML. La liste des emplacements devrait être mise à jour plus souvent que l'ensemble de règles qui énonce la position du PC-PAC en ce qui concerne le formatage et la structure du PAC.

## Table des matières

- I. Auteurs
- II. Droits d'auteur
- III. Avis
- IV. Sommaire des révisions
- V. Autres documents PC-PAC
- VI. Documents associés et ressources
- VII. Terminologie normative
- VIII. Développement du PC-PAC comme norme nationale du Canada
- IX. Exigences du PC-PAC à l'égard des emplacements
- X. Classification géographique type (CGT)
- XI. Noms anglais et français des emplacements
- XII. Version de référence de la CGT
- XIII. Présentation de la CGT dans le module <Area> du PC-PAC
- XIV. Lexique des emplacements <valueName>
- XV. Annexe

### I. Auteurs

Voici la liste alphabétique des principaux auteurs du document :

- Doug Allport, Association canadienne d'avis et d'alerte au public/Allport Group Inc.
- Paul Buck, Sécurité publique Canada
- April Diver, Alberta Emergency Management Agency
- Khalil Hayek, Ressources naturelles Canada
- Kathleen McCrae, Sécurité publique Canada
- David Parry, Association canadienne d'avis et d'alerte au public/Telus
- Norm Paulsen, Environnement Canada
- Valerie Plaskacz, Industrie Canada
- Jacob Westfall, Net Alerts
- Wendy Wu, Industrie Canada

### II. Droits d'auteur

Droits d'auteur 2009. Ce document peut être reproduit, sans frais ou demande de permission, à condition qu'il soit reproduit dans son ensemble et sans modification.

## VII. Avis

Ce document et l'information qu'il contient sont présentés sur une base "TEL QUEL" et les auteurs, leurs officiers, employés ou agents DÉSAVOUENT TOUTE GARANTIE OU REPRÉSENTATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT MAIS PAS LIMITÉ À TOUTE GARANTIE OU REPRÉSENTATION QUE L'UTILISATION DE CETTE INFORMATION N'ENPIÉTERA PAS LES DROITS DES AUTRES, OU TOUTE GARANTIE OU REPRÉSENTATION IMPLICITE DE COMMERCIALISATION OU D'UTILITÉ POUR UN BUT SPÉCIFIQUE.

## IV. Sommaire des révisions

Ce document original a été rédigé à partir de l'ébauche du PC-PAC Ébauche publique No. 2 du 8 mai 2008.

## V. Autres documents PC-PAC

Le PC-PAC au complet est défini dans le présent document et les deux documents indiqués ci-dessous.

1. Introduction au PC-PAC et ensemble de règles. Ce document présente les besoins, les contraintes et les recommandations associées avec le Profil canadien du PAC. Le contrôle des versions se fait indépendamment du présent document.
2. Lexique des événements du PC-PAC. Ce document précise une liste compréhensive d'événements associés avec les alertes publiques au Canada.

Afin d'assurer l'accès au PC-PAC par les intervenants des alertes au public aussi vite que possible, les trois documents du PC-PAC sont disponibles sur les sites Web suivants :

- Association canadienne d'avis et d'alerte au public (ACAAP) - [www.CAPAN.ca/CAP-CP](http://www.CAPAN.ca/CAP-CP)
- Environnement Canada – à confirmer
- Industrie Canada - à confirmer
- Ressources naturelles Canada - à confirmer
- Sécurité publique Canada – à confirmer
- Alberta Emergency Management Agency - [http://www.aema.alberta.ca/ps\\_emergency\\_public\\_warning\\_system.cfm](http://www.aema.alberta.ca/ps_emergency_public_warning_system.cfm)

Le PC-PAC peut également se retrouver sur d'autres sites Web. Si des différences existent entre les versions, la version au [www.CAPAN.ca/CAP-CP](http://www.CAPAN.ca/CAP-CP) aura la priorité. Des nouvelles versions seront créées seulement avec la permission expresse des auteurs énumérés dans ce document.

## VI. Documents associés et ressources

1. Le Protocole d'alerte commun (PAC) version 1.1 est une norme administrée par Organization for the Advancement of Structured Information Standards (OASIS). La norme est disponible sur le site Web suivant:  
<http://oasis-open.org/committees/download.php/14759/emergency-CAPv1.1.pdf>
2. [www.CAPAN.ca/CAP-CP](http://www.CAPAN.ca/CAP-CP). Le site Web du PC-PAC identifie plusieurs ressources reliées au PC-PAC.

## VII. Terminologie normative

Les mots « DOIT », « NE DOIT PAS », « OBLIGATOIRE », « DEVRA », « NE DEVRA PAS », « DEVRAIT », « NE DEVRAIT PAS », « RECOMMANDÉ », « PEUT » et « FACULTATIF », employés dans le présent document, doivent être interprétés conformément à la description de la demande de commentaires 2119 de l'IETF, accessible au <http://www.ietf.org/rfc/rfc2119.txt> (en anglais seulement).

Le document Introduction au PC-PAC et ensemble de règles contient des détails additionnels concernant la terminologie.

## VIII. Développement du PC-PAC comme norme nationale du Canada

Les auteurs du PC-PAC version Beta 0.3 envisagent soumettre le profil à un organisme canadien d'élaboration de normes pour développement comme norme nationale du Canada. Ceci, ils anticipent, assurera un processus reconnu dans les décisions concernant les éléments de la norme sur une base initiale ainsi qu'à long terme et assurera également la clarté et l'accès à la norme par tous les intervenants en alertes au public. Avec l'initiation formelle du processus de développement de la norme, organisme d'élaboration de normes deviendra le gardien et gestionnaire de PC-PAC.

## IX. Exigences du PC-PAC à l'égard des emplacements

Le PC-PAC exige que les auteurs des alertes fournissent une description textuelle de la région visée par l'alerte et indiquent l'emplacement ou les emplacements géopolitiques visés, en tout ou en partie, par le sujet de l'alerte.

Les exigences du PC-PAC sont les exigences minimales. Les valeurs plus précises, comme les polygones propres à la région visée par l'alerte, sont encouragées.

Les emplacements géopolitiques sont identifiés au moyen de géocodes qui proviennent de la Classification géographique type (CGT).

Il n'est pas nécessaire d'indiquer les noms réels des régions géopolitiques dans la description textuelle elle-même, mais il est encouragé de le faire lorsqu'une autre description de la région ne serait pas reconnue par les visiteurs de la région.

Le reste du document décrit l'utilisation des géocodes.

## **X. Classification géographique type (CGT)**

Les codes de la CGT sont définis et tenus à jour au Canada par Statistique Canada. Au moment de la rédaction, la page d'information de Statistique Canada sur la CGT se trouvait à l'adresse Internet suivante : <http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/sgc-cgt/2006/2006-intro-fin-fra.htm#a3>

Tous les cinq ans, Statistique Canada publie une version à jour de la CGT en parallèle avec le recensement national. Entre deux versions, des changements surviennent toutefois, et Statistique Canada annonce les mises à jour sous forme de listes et de fichiers des limites géographiques à jour. Les renvois aux listes seront mis à jour au [www.CAPAN.ca/CAP-CP](http://www.CAPAN.ca/CAP-CP).

Les valeurs de la CGT sont accessibles gratuitement, et les données de géomatique connexes sont accessibles moyennant des frais, sur le site Web de Statistique Canada.

Les codes de la CGT à utiliser avec le PC-PAC sont les suivants :

1. National
2. Province/Territoire
3. Division de recensement (DR), qui vise les emplacements régis par une province ou un territoire et souvent appelés comté ou région. L'ensemble des DR d'une province ou d'un territoire correspond à la superficie complète de la province ou du territoire.
4. Subdivision de recensement (SDR), qui vise les municipalités et les réserves indiennes. Les SDR sont combinées à l'échelle géographique pour former une DR.

Lorsqu'un code d'un niveau supérieur de la CGT s'applique, le PC-PAC recommande de l'utiliser. Par exemple, lorsque la région vise une DR au complet, il serait préférable d'utiliser le code de la DR plutôt que d'énumérer chaque code de SDR.

Étant donné que le PC-PAC peut être utilisé par des auteurs canadiens pour les alertes qui visent des régions à l'extérieur du pays, le PC-PAC offre également une valeur ajoutée aux alertes émises pour des régions à l'extérieur du pays. La valeur est « aucun » et n'est pas sensible à la casse.

## **XI. Noms anglais et français des emplacements**

Au moment de la rédaction, Statistique Canada publiait les codes de la CGT avec une valeur d'emplacement pour chaque entrée fournie par la province ou le territoire touché. Certains codes sont en anglais, d'autres en français, et un assez grand nombre sont bilingues. Il est donc la responsabilité de l'organisme qui émet l'alerte d'assurer la traduction si nécessaire.

## **XII. Version de référence de la CGT**

Cette version du Lexique des emplacements du PC-PAC comprend les mises à jour de la CGT de 2006 qui se trouvent dans les fichiers des limites de la CGT de mai 2008. Les fichiers des limites figurent au [http://geodepot.statcan.ca/Diss2006/DataProducts/CSD\\_f.jsp](http://geodepot.statcan.ca/Diss2006/DataProducts/CSD_f.jsp). Un tableau de valeurs CGT avec le nom, numéro et type est disponible au [www.CAPAN.ca/CAP-CP](http://www.CAPAN.ca/CAP-CP) et autres sites Web mentionnés ci-dessus, pour les utilisateurs du PC-PAC.

Au bout du compte, le PC-PAC pourrait assurer le soutien de plus d'une version du Lexique des emplacements. Par exemple, à la publication d'une nouvelle version, on s'attendrait à ce que les systèmes assurent le soutien des versions précédentes pendant un certain temps. Soulignons que le PAC a anticipé un tel événement dans sa conception, en permettant la coexistence d'éléments à usages multiples dans une seule alerte. Les ingénieurs sont encouragés à inclure cette capacité dans leurs systèmes pour en assurer la durabilité à long terme.

## **XIII. Présentation de la CGT dans le module <Area> du PC-PAC**

Les codes de la CGT doivent être présentés au moyen de l'élément <geoCode> du PAC.

Le <valueName> doit être formaté comme précisé dans l'ensemble de règles du PC-PAC.

#### **XIV. Lexique des emplacements <valueName>**

Le PC-PAC a adopté un projet de type URN pour créer des noms de valeurs. Les noms de valeurs renvoyant aux emplacements sont employés comme suit :

profile:CAP-CP:Location:<version number>

Le contrôle des versions du Lexique des emplacements se fait indépendamment de la version du PC-PAC, afin de permettre la révision indépendante du Lexique des emplacements.

Le <valueName> qui suit est défini pour cette version du Lexique des emplacements :

**profile:CAP-CP:Location:0.3**

## Annexe :

### VALEURS DES EMPLACEMENTS DU PC-PAC

Les valeurs qui suivent sont des additions sur mesure PC-PAC, que l'on peut utiliser avec les valeurs CGT. Ce tableau augmentera probablement avec le temps lorsque d'autres questions reliées aux emplacements seront identifiées et adressées.

<b>Valeur du géocode du PC-PAC</b>	<b>Description</b>
aucun	Région de l'alerte qui n'est pas définie ou qui se situe à l'extérieur du Canada. La valeur « aucun » n'est pas sensible à la casse.